



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la défense

Question au Gouvernement n° 651

Texte de la question

## EUROPE DE LA DÉFENSE

M. le président. La parole est à M. Philippe Folliot, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Philippe Folliot. Monsieur le ministre de la défense, mardi dernier, le Président de la République a présenté, en votre présence, le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.

Pendant près d'un an, une commission ouverte et représentative a réfléchi sur les nouvelles menaces, les enjeux stratégiques et sur la mise à niveau de notre outil de défense, dans un environnement toujours plus complexe et avec des moyens budgétaires et financiers que nous savons très contraints.

On peut souligner la qualité de ses travaux et la richesse de ses propositions, visant, autant que possible, à définir un cadre pour maintenir une capacité d'action et d'intervention en lien avec nos intérêts stratégiques, notre présence sur tous les continents et nos responsabilités spécifiques en qualité de membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU. Dès demain, jeudi 26 juin, ici même, à l'Assemblée, nous consacrerons à ces questions un débat que nous, centristes, souhaitons ouvert et constructif. En effet, s'il y a un sujet qui doit susciter un consensus républicain, c'est bien celui de la défense et de la sécurité nationale. (*" Très bien ! " sur les bancs du groupe Nouveau Centre.*)

Parmi les points forts longuement développés dans ce livre blanc, il y a celui de la politique de sécurité et de défense européenne.

Ma question est simple, monsieur le ministre : pouvez-vous nous indiquer quels sont les projets du Gouvernement pour faire avancer le dossier d'une défense européenne autonome, définie par le Président de la République comme une des priorités de la présidence Française de l'Union européenne ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Nouveau Centre.*)

M. le président. La parole est à M. Hervé Morin, ministre de la défense.

M. François Lamy. Qui est Surcouf, monsieur le ministre ?

M. Hervé Morin, *ministre de la défense*. Il est vrai, monsieur le député, que l'Europe de la défense figure au nombre des priorités de la présidence française de l'Union européenne, au même titre que la lutte contre l'immigration clandestine (*Protestations sur quelques bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine*) ou l'environnement. Nous voulons faire de l'Europe de la défense un des vecteurs majeurs des six prochains mois.

M. François Lamy. Pour Surcouf, il n'y a plus de défense !

M. le ministre de la défense. Parce que nous avons des intérêts communs, un avenir commun, un destin commun, c'est ensemble que nous devons assurer la sécurité de ces intérêts, de cet avenir et de ce destin communs. Depuis l'accord franco-britannique de Saint-Malo en 1998, qui avait permis un certain nombre d'avancées, l'Europe de la défense s'est construite notamment à travers des programmes communs de recherche ou des opérations extérieures communes : dix-sept opérations de ce type ont été menées au nom de l'Union européenne.

Vous m'interrogez sur les priorités de la présidence française. Faisant le tour des capitales européennes, j'ai constaté un large consensus en faveur d'une avancée considérable vers une Europe de la défense.

Notre première priorité est de rénover notre stratégie européenne de sécurité, en invitant les pays européens à réfléchir ensemble sur les menaces et les risques et à définir ensemble les capacités opérationnelles pour y

répondre.

Notre deuxième priorité est de construire un " Erasmus militaire " sur le modèle du programme destiné aux étudiants européens. (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. — Applaudissements sur les bancs du groupe Nouveau Centre.*) Nous voulons que les militaires européens puissent recevoir des formations communes propres à développer chez eux une conscience européenne.

Notre troisième priorité est le développement de capacités européennes communes, telles que le futur programme d'observation satellitaire Musis, que nous voulons construire ensemble, ou le projet partiellement commun de flotte d'avions A400M - programme européen phare qui doit nous permettre de dégager les moyens en transport tactique dont nous avons besoin.

Vous voyez que nous ne manquons pas de projets. Parmi ceux-ci, je voudrais, en conclusion, évoquer les projets qui s'adressent aux citoyens européens eux-mêmes, telle l'organisation d'un plan d'évacuation des ressortissants européens en cas de crise à l'étranger.

En un mot, l'Europe de la défense sera une des grandes priorités de la présidence française. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Folliot](#)

**Circonscription :** Tarn (3<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 651

**Rubrique :** Politiques communautaires

**Ministère interrogé :** Défense

**Ministère attributaire :** Défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 juin 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 juin 2008